

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, DECEMBER 30, 1988
(10)

[Text]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met at 11:12 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Stewart (*Antigonish-Guysborough*), presiding.

Members of the Committee present: The Honourable Senators Bazin, Beaudoin, Doyle, Frith, Fairbairn, Hays, MacEachen, Nurgitz and Stewart (*Antigonish-Guysborough*). (9)

Other Senator present: The Honourable Senator Dooday.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Peter Dobell, Director, and Mrs. Carol Seaborn.

Also in attendance: The Official Reporters of the Senate.

The Committee, in compliance with the Order of Reference dated December 27, 1988, resumed consideration of Bill C-2, An Act to implement the Free Trade Agreement between Canada and the United States of America.

The Committee began clause-by-clause consideration of Bill C-2.

The Preamble, the Title of the Bill and Clause 1 were postponed.

The Chairman called Clause 2

Clauses 2 to 150 and all the schedules to the bill carried, on division.

The Preamble carried.

Clause 1 carried.

The title carried.

The Bill carried without amendment.

At 11:07 a.m. the Committee continued *in camera*.

At 11:25 a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1988
(10)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 12, sous la présidence de l'honorable sénateur Stewart (*Antigonish-Guysborough*) (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Bazin, Beaudoin, Doyle, Frith, Fairbairn, Hays, MacEachen, Nurgitz et Stewart (*Antigonish-Guysborough*). (9)

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Dooday.

Présents: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Peter Dobell, directeur, et M^{me} Carol Seaborn.

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à son ordre de renvoi du 27 décembre 1988, le comité poursuit l'étude du projet de loi C-2, Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Le comité entreprend l'étude détaillée du projet de loi C-2.

L'étude du préambule, du titre et de l'article 1 est reportée à plus tard.

Le président passe à l'étude de l'article 2.

Les articles 2 à 150 et toutes les annexes du projet de loi sont adoptés à la majorité des voix.

Le préambule est adopté.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi est adopté sans modification.

À 11 h 07, le comité poursuit ses travaux à huis clos.

À 11 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick J. Savoie

Clerk of the Committee